

Création  
17.08.11

Version  
11.03.24

## Chauffage à distance (CAD)

Ce document est à remplir par l'installateur et doit être transmis à Gruyère Energie SA par courrier ou mail **au minimum 8 semaines avant la date d'installation de la sous-station souhaitée.**

### Coordonnées

#### Propriétaire ou maître d'ouvrage

Madame  Monsieur  Entreprise

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

NPA/localité : .....

Téléphone : .....

Adresse e-mail : .....

#### Architecte / Régie

Raison sociale : .....

Personne de contact : .....

Adresse : .....

NPA/localité : .....

Téléphone : .....

#### Bâtiment à raccorder

Désignation : .....

Adresse : .....

NPA/localité : .....

N° de parcelle : .....

Type de bâtiment : .....

#### Installateur en chauffage / Si GESA ->

Raison sociale : .....

Personne de contact : .....

Téléphone : .....

#### Installateur électricien / Si GESA ->

Raison sociale : .....

Personne de contact : .....

Téléphone : .....

### Caractéristiques techniques

#### A remettre impérativement avec le présent formulaire :

Schéma de principe de la distribution de chaleur depuis le/les échangeur(s) de Gruyère Energie SA

La puissance thermique de ..... kW proposée selon le contrat de raccordement est :

Suffisante

Nécessite une augmentation de ..... kW  
compte tenu du matériel prévu par l'installateur

Si production d'eau chaude sanitaire :

Le volume du chauffe-eau est/sera de ..... litres

La surface de l'échangeur est/sera de ..... m<sup>2</sup>

La puissance du groupe ECS est/sera de ..... kW

Tout renouvellement d'un système de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire doit faire l'objet d'une demande de permis de construire (procédure simplifiée) auprès de la commune. L'installateur confirme que la procédure a été suivie :

Demande de permis de construire effectuée

Création 17.08.11	Version 11.03.24	<b>Chauffage à distance (CAD)</b>
----------------------	---------------------	-----------------------------------

Commande de prestations complémentaires de régulation	Prix unitaire	Nbre
<b>Package N°1</b> Permettant de réguler jusqu'à :  1 groupe chauffage mélangé 1 groupe chauffage direct 1 groupe eau chaude sanitaire	Se référer à la liste de prix des prestations de régulation	.....
<b>Package N°2</b> Permettant de réguler jusqu'à :  2 groupe chauffage mélangé 1 groupe chauffage direct 1 groupe eau chaude sanitaire		.....
<b>Package N°3</b> Permettant de réguler jusqu'à :  3 groupe chauffage mélangé 1 groupe chauffage direct 1 groupe eau chaude sanitaire		.....
<b>Automate secondaire dédié pour la régulation du bâtiment</b>		<input type="checkbox"/>

Les prestations complémentaires incluent la fourniture des périphériques tels que sondes et thermostats ainsi que la mise en service en une seule intervention pour la globalité des prestations.

**Date désirée pour l'installation de la sous-station :** .....

Pour un délai inférieur à 8 semaines dès réception de la présente demande, Gruyère Energie SA ne peut pas garantir l'installation de la sous-station pour la date demandée.

**Date de mise en service estimée :** .....

La mise en service ne sera effectuée qu'après réception du document "Demande de mise en service de la sous-station", la date mentionnée ci-dessus n'est utilisée qu'à titre indicatif.

Par sa signature, l'installateur certifie avoir pris connaissances des **prescriptions techniques de raccordement** ainsi que des **conditions générales** et s'engage à fournir une installation respectant en tous points celles-ci.

Date : ..... Signature et timbre : .....

A remplir par Gruyère Energie SA	
Contrôlé le .....	Visa .....
Remarques :	
.....	
.....	